

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous déplorons plusieurs décès :

Jean Michel CHARDEAU (Lascaux) le 22 mai 2008

Jean COUDERC (Le Bourg) le 01 juin 2008

Et hors commune :

Jacques VEZIER inhumé à ALLOUVILLE BELLEFOSSE

Franck HERVE inhumé à BEISSAT

A toutes les familles, nous renouvelons nos sincères condoléances

La vie associative - Calendrier des manifestations

ACCA :

Samedi 09 août 2008 Méchoui des chasseurs

Association des anciens élèves de l'école :

Dimanche 31 août 2008 Repas des anciens élèves

TOPGYM :

Quel que soit votre niveau et votre civilité, retrouvez nous tous les lundis de 18H00 à 19H00 à la salle des fêtes dans une ambiance sportive et sympathique. De la bonne humeur dans une ambiance décontractée.

CHABAT D'ENTRA les p'tits loups (Association des parents d'élèves du RPI) :

Samedi 28 juin 2008 : Fête des écoles et Troc 'enfants à Néoux

Si vous avez des vieux jouets, des livres d'enfants, des vélos trop petits, des DVD, des vêtements d'enfants, des jeux inutiles, n'hésitez pas à contacter l'association.

AMICALE de Moutier Rozeille :

L'association recommence à espérer et s'implique comme vos élus dans le maintien de la fête communale (**Le dimanche 20 juillet 2008**). Le meilleur moyen de la récompenser, c'est de venir nombreux et, pourquoi pas, de vous engager sur une ou deux fin de semaine par an.

RANDO NATURE :

Une embellie pour l'association, de nouveaux membres en perspective !

Une nouvelle équipe motivée pour la rentrée avec un programme simple : Adhérer à la Fédération Française de Randonnée, organiser deux randonnées par mois dont une sur la commune, s'ouvrir aux familles avec enfants, veiller à l'entretien des chemins et œuvrer pour leur reconnaissance au niveau de la communauté de commune.

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 03

Le mot du maire

Une note d'optimisme après le déluge de ces derniers jours : J'ai pu mesurer l'élan de solidarité des habitantes et des habitants des villages qui, spontanément, ont fait attention à leurs abords. Merci à vous toutes et à vous tous.

L'enquête publique pour l'aménagement foncier du périmètre routier s'est achevée. Les remarques formulées lors de l'enquête seront prises en compte et il nous faudra attendre la réunion de la commission pour les examiner.

Le chantier de l'ancienne poste, malgré les conditions climatiques, ne subit pas de retard, l'appartement devrait être loué dès le mois d'octobre.

Un tracteur et une débroussailleuse ont été achetés par la commune. Un local sera provisoirement loué pour remiser ce matériel qui sera livré très prochainement. (Notre employé municipal pourra ainsi être opérationnel dès son arrivée début juillet).

En raison de l'effectif important de l'école de Néoux, il a été nécessaire de restructurer le regroupement pédagogique intercommunal afin d'équilibrer les classes tout en tenant compte de la progression pédagogique. Des réunions de concertation (entre les élus, les enseignantes et les parents d'élèves) ont été nécessaires pour aboutir à la solution suivante adoptée à une large majorité : Moutier Rozeille accueille les classes de maternelles et le cours préparatoire, Saint Avit de Tardes les cours élémentaires et Néoux les cours moyens. L'aménagement matériel des différentes classes se fera pendant les vacances d'été.

Nous avons, suite à la réunion d'information sur le plan d'occupation des sols, décidé à l'unanimité d'entamer une procédure d'abrogation et de réfléchir, après le remembrement, sur l'instauration d'une carte communale.

L'aménagement et la sécurisation de Côte Ribière progressent. Le comptage du passage des véhicules s'est achevé et le géomètre devrait fournir les relevés topographiques avant la fin du mois. Nous devons alors nous coordonner avec le département pour décider des travaux.

Les réunions techniques concernant le pont du thym ont eu lieu, l'installation du chantier est prévue pour juillet et les travaux d'agrandissement sont prévus pour le mois de septembre.

A très bientôt, votre Maire

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2008

Election des membres de la commission communale d'aménagement foncier :

La mairie a reçu dix sept lettres de candidatures, il nous faut pourvoir à trois postes de titulaires et deux postes de suppléants pour le foncier non bâti et à deux postes de titulaires et deux postes de suppléants pour le forestier.

Liste des candidatures :

MAGOUTIER Jean Jacques, BRUNIER Romain, PRADELLE Fernand, PARNEIX Claude, LEBRUN Pierre, PICAUD Jacques, MOREAU Roger, PEAUFIQUE Raymond, PELLONET Francis, CHINCHAUD Jean Claude, PICAUD Henri, LAFORGE Pascal, DEUILLARD Roland, ROUMANEIX Georges, TEUMA Martine, PAULY Gilles et LECOUR Xavier.

Après travail en commission regroupant l'ensemble des conseillers municipaux, les personnes suivantes ont été retenues :

Foncier non bâti :

Titulaires : PICAUD Jacques, LAFORGE Pascal, LECOUR Xavier

Suppléants : MAGOUTIER Jean Jacques, PELLONET Francis

Forestier :

Titulaires : PEAUFIQUE Raymond, PICAUD Henri

Suppléants : MOREAU Roger, DEUILLARD Roland

Cette proposition a été votée à l'unanimité

Abrogation du plan d'occupation des sols :

Après travail d'information en commission, cette dernière propose d'abroger le plan d'occupation des sols pour revenir aux règles nationales d'urbanisme et propose après le remembrement d'envisager l'élaboration d'une carte communale.

Cette proposition a été votée à l'unanimité

Détermination du loyer de l'ancienne poste :

Le remboursement de l'emprunt sera de 519,00€, le maire propose en concertation avec les conseillers de fixer le montant du loyer à 530,00€

Cette proposition a été votée à l'unanimité

Création du régime indemnitaire pour les adjoints techniques :

Afin de pouvoir récupérer par mutation un adjoint technique expérimenté, il est nécessaire de créer un régime indemnitaire des adjoints techniques comme cela existe déjà sur les communes environnantes.

Cette proposition est adoptée avec 10 voix pour et 1 abstention (Magali ALVES)

Autorisation de poursuivre le recouvrement par voie contentieuse au receveur municipal et détermination du montant minimum de l'autorisation de poursuivre :

Le maire autorise le Trésorier, receveur de la municipalité à poursuivre les débiteurs défaillants par voie de commandement à payer évitant que ces actes soient soumis individuellement à sa signature. Le maire informe le conseil que les actes de poursuite effectués par le Trésor public pour recouvrer les produits de la Commune,

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

Nous travaillons toujours sur le recensement des travaux à exécuter, la détermination des organismes responsables, l'estimation des coûts quand cela nous incombe et la programmation de leur réalisation dans le temps. C'est un travail long et fastidieux qu'il est important de mener à terme pour déboucher vers une réelle programmation en cohérence avec le budget principal. Les secteurs géographiques ont été répartis, mais n'hésitez pas à nous faire parvenir par écrit (les écrits restent) vos remarques et vos suggestions.

Notre fête patronale et/ou communale est maintenue de justesse, grâce à la bonne volonté de toutes les associations. La municipalité s'implique, à vous habitantes et habitants de confirmer votre soutien aux associations par une participation massive, c'est la plus belle des récompenses. Pour la salle des fêtes, nous allons définir les travaux mineurs à réaliser avant la fin de l'année. Seule une réelle nécessité et un milieu associatif puissant pourrait nous permettre d'envisager une restructuration en profondeur.

Nous avons lancé la procédure d'abrogation du plan d'occupation des sols. Maintenant, il va nous falloir la mener à terme et commencer, avec sérénité, puisque nous sommes bloqués par l'aménagement foncier, à réfléchir sur l'instauration d'une carte communale.

Les intempéries de ces derniers jours vont nous amener à réfléchir sur les risques potentiels et sur les solutions envisageables. Les dégradations causées par les eaux sont coûteuses pour les habitantes et les habitants de la commune.

Nous devons dès maintenant réfléchir sur les travaux qui seront nécessaires après le remembrement et sur les chemins qu'il est important de conserver. Nous devons être vigilants et nous limiter au strict nécessaire afin de limiter l'impact financier sur les taxes de la commune.

L'agenda de la municipalité et des conseillers

Mercredi 28 mai 2008	18H00	Mairie de Felletin
Réunion avec le SDIS pour le futur centre de secours		
Vendredi 30 mai 2008	20H00	Mairie de Moutier Rozeille
Réunion de lancement de la fête communale		
Mardi 03 juin 2008	10H00	Mairie de Moutier Rozeille
Réunion de chantier pour Les Brugerettes et la rue de la Conchette		
Mercredi 04 juin 2008	09H30	Mairie de Moutier Rozeille
Expertise des problèmes liés aux fossés avec la DDAF		
Mercredi 04 juin 2008	11H30	Salle polyvalente de Felletin
Présentation du guide touristique 2008 du pays Sud Creusois		
Jeudi 05 juin 2008	11H30	Saint Alpinien
Inauguration de l'atelier relais		
Vendredi 06 juin 2008	14H30	Bellegarde en marche
Réunion du bureau du SIAEP de la Rozeille		
Mercredi 11 juin 2008	09H30	Clinique de la Croix Blanche
Inspection et visite de sécurité incendie		
Mercredi 11 juin 2008	20H00	Salle du conseil de Moutier Rozeille
Réunion du conseil municipal		
Jeudi 12 juin 2008	14H30	Pont du Thym
Réunion technique sur site avant travaux		
Vendredi 13 juin 2008	09H00	Magnat l'étrange
Visite des installations du syndicat de La Rozeille		
Vendredi 13 juin 2008	18H30	Aubusson
Inauguration d'une exposition au musée départemental de la tapisserie		
Mercredi 18 juin 2008	09H30	Sous préfecture d'Aubusson
Réunion sur l'aménagement foncier du périmètre routier		
Mercredi 18 juin 2008	20H30	Salle polyvalente de Felletin
Présentation du pôle local d'accueil et retour d'expérience		
Jeudi 19 juin 2008	14H00	Salle du conseil de Moutier Rozeille
Réunion sur le remembrement (Lachaud, La Vergne, La Clide et Bordessoule)		
Vendredi 20 juin 2008	15H00	Aubusson
Office du tourisme		
Vendredi 20 juin 2008	18H00	Saint Marc à Frongier
Inauguration de l'exposition de photos du CAUE de la Creuse		
Lundi 23 juin 2008	18H00	Salle polyvalente de Felletin
Réunion d'information sur l' élu et son personnel		
Mardi 24 juin 2008	20H00	Mairie de Moutier Rozeille
Réunion des associations pour la fête communale		
Mercredi 25 juin 2008	17H00	Saint Marc à Frongier
Inspection et visite de sécurité incendie		
Vendredi 27 juin 2008	14H30	Bellegarde en marche
Réunion du bureau du SIAEP de La Rozeille		
Vendredi 27 juin 2008	19H00	Salle du conseil de Moutier Rozeille
Réunion du conseil municipal		

comportent des minimums de perception à la charge des redevables retardataires. Actuellement de 7,5€ pour le commandement et de 15€ pour la saisie. Le maire propose de reconduire ces cotes et demande au conseil de s'engager à admettre les dites cotes en non valeur.

Cette proposition a été votée à l'unanimité

Adhésion de la commune d'Aubusson au SDEC Aubusson Néoux

Le SDEC demande aux différents conseils municipaux de délibérer sur l'adhésion de la commune d'Aubusson au SDEC Aubusson Néoux

Adhésion votée à l'unanimité

Questions diverses :

- Arrêter une date pour la visite du patrimoine communal avec l'ensemble des conseillers : La date arrêtée est le samedi 05 juillet à 10H00

- Répartition des zones géographiques entre les conseillers pour l'inventaire des travaux :

Jean Jacques MAGOUTIER : Saint Hilaire, Puy Lascaux et Les mottes

Laurent LHERITIER : L'Arbre

Lionel CHEMIN : Le Martineix, Lascaux, Nalèche et La Langogne

Jean Paul LAIR : Les Bussières, Busserette et Chauveix

Vincent MERIGOT : Confolent, Bordessoule, Le Moulin de Bordessoule, Le Thym et Champneuf

Corine GIRAUD : Le Bourg

Magali ALVES : Brugerette et Côte Ribière

Xavier LECOUR : Forest, Rozeille, Le Bignat, La Grave et Mont Robert

Marc MESSELIER : Lachaud et La Vergne

Gilbert BERGER : La Clide, La Gare et La Prade

- Location d'un local pour le tracteur :

Monsieur le Maire demande l'autorisation de louer un local pour un montant de 140€00 si aucune solution temporaire n'est trouvée pour remiser le tracteur et les matériels spécifiques.

Autorisation accordée à l'unanimité

Commission communale des impôts directs

Le directeur des services fiscaux de la Creuse nomme comme président, le Maire de la commune et les personnes suivantes :

Commissaires titulaires : Madame Brigitte BRUNIER, Monsieur Pascal LAFORGE, Madame Emilie BERGER, Madame Ginette MALTERRE, Monsieur Henry PICAUD et Monsieur Jean Pierre SAUVANET

Commissaires suppléants : Monsieur Nicolas BELIN, Monsieur Jean Pierre BELLEGY, Madame Marie Françoise CHAISES, Monsieur Michel JULLIEN, Monsieur Christian MADELINE et Madame Félicie BONNAUD.

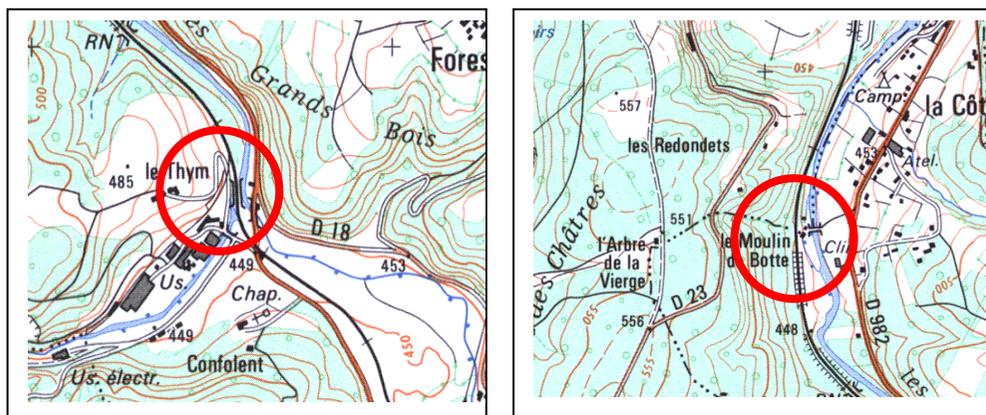
Les comptes rendus des conseils municipaux des 11 et 27 juin seront diffusés ultérieurement

Risques d'inondation sur la commune

Plan de prévention des risques d'inondation. Information des habitants.

La période de calme relatif hydraulique observé sur la Creuse depuis 1960 a pu renforcer le sentiment de sécurité vis-à-vis du risque inondation. Le risque d'inondation est cependant bien réel.

Zonage concerné par ce risque : Côte Ribière (60m en bordure de la Creuse), l'entrée de l'usine du Thym, le moulin de Botte et autour du confluent de la Creuse avec la Rozeille. Pour les habitants de ces zones, il est fortement recommandé de s'assurer que leurs locaux soient équipés d'une zone refuge hors d'atteinte de la crue, accessible depuis l'extérieur et permettant en cas de sinistre d'attendre l'intervention des secours et de mettre en sûreté les papiers ou documents importants.



INFORMATIONS ;

A ce jour, les comptes rendus des différentes commissions de la communauté de commune ne sont pas parvenus en Mairie. Une synthèse vous sera donc proposer dans le prochain bulletin d'informations, en espérant que les comptes rendus nous parviennent d'ici là.

Dorénavant, cette double page est à la disposition des associations, des habitantes et des habitants de la commune qui souhaitent s'exprimer sur tous les sujets d'intérêt général. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos lettres, articles et photos.

La fête communale de Moutier Rozeille

Le dimanche 20 juillet 2008, dès 10H00, vous pourrez vous retrouver sur la place de l'église pour faire une des randonnées proposée par « Rando nature », découvrir les producteurs du pays Sud Creusois, admirer les œuvres de nos artistes, vous désaltérer et vous restaurer. A 11H00, une messe sera célébrée dans notre église. A l'issue, un vin d'honneur sera servi à toutes les personnes présentes. A 14H30 un tournoi de pétanque opposera les accros de cette discipline. Les enfants pourront profiter des poneys, s'adonner à la pêche et des jeux seront organisés par les parents d'élèves. Bien évidemment, un groupe folklorique viendra égayer cette manifestation et la journée se terminera par la proclamation des résultats du concours de pétanque et un apéritif aux environ de 19H00. Venez nombreux !

Les petites mains de Felletin

Implantée route de Crocq à Felletin, c'est une entreprise d'insertion professionnelle. Elle se caractérise par la poursuite d'objectifs économiques et par l'embauche et l'accompagnement de personnes en situation d'exclusion ou de précarité. L'entreprise intègre le principe de l'économie sociale et solidaire.

Les petites mains de Felletin c'est de la couture d'ameublement, des retouches, du repassage, de la location de déguisements et la collecte et le recyclage de textiles.

Ouverture du lundi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H00 à 17H00

Téléphone : 05 55 67 23 63

Courriel : lespetitesmains@orange.fr

Eglise de Saint Hilaire

Une opération de fouille est en cours, vous pouvez en passant admirer les vestiges. Ce terrain n'est pas sur le domaine public aussi, il est important de respecter la propriété privée.